



## Convention-cadre sur les changements climatiques

Distr. générale  
3 septembre 2009  
Français  
Original: anglais

---

### Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique

#### Trente et unième session

Copenhague, 7-18 décembre 2009\*

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

#### Programme de travail de Nairobi sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements

### **Rapport de l'atelier technique sur l'intégration des pratiques, outils et systèmes employés pour les stratégies d'évaluation et de gestion des risques climatiques et de réduction des risques de catastrophe dans les politiques et programmes nationaux**

#### Note du secrétariat

#### *Résumé*

La présente note résume les travaux de l'atelier technique sur l'intégration des pratiques, outils et systèmes employés pour les stratégies d'évaluation et de gestion des risques climatiques et de réduction des risques de catastrophe dans les politiques et programmes nationaux, qui s'est tenu dans le cadre du programme de travail de Nairobi sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements. L'atelier s'est déroulé à La Havane (Cuba) du 10 au 12 mars 2009. Les discussions ont été centrées sur les outils et systèmes opérationnels, les bonnes pratiques et les exemples de réussite, les possibilités et les obstacles. La présente note résume aussi les points essentiels débattus, notamment les principaux obstacles à l'intégration des stratégies d'évaluation et de gestion des risques climatiques et de réduction des risques de catastrophe dans les politiques et programmes nationaux, formule des recommandations et présente des questions à suivre et à examiner plus avant.

---

\* Les dates exactes de la session restent à confirmer.

## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction.....	1–7	3
A. Mandat.....	1–2	3
B. Portée de la note .....	3–4	3
C. Mesures que pourrait prendre l’Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique.....	5	3
D. Rappel.....	6–7	3
II. Délibérations .....	8–14	4
III. Analyse des questions abordées au cours de l’atelier.....	15–36	5
A. Introduction .....	15–16	5
B. Pratiques, outils et systèmes .....	17–27	6
C. Possibilités et facteurs favorables.....	28–32	8
D. Obstacles et problèmes .....	33–36	9
IV. Résumé des recommandations .....	37–44	10
V. Questions demandant à être suivies et examinées plus avant.....	45–57	12
A. Invitations à agir et activités éventuelles à exécuter par les partenaires du programme de travail de Nairobi pour surmonter les obstacles et les problèmes et appliquer les recommandations formulées.....	45–53	12
B. Prochaines étapes envisageables au titre du programme de travail de Nairobi.....	54–57	13

## **I. Introduction**

### **A. Mandat**

1. À sa vingt-huitième session<sup>1</sup>, l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) a prié le secrétariat d'organiser, sous la conduite de son président et avant sa trentième session, un atelier technique sur l'incorporation dans les politiques et les programmes nationaux des pratiques, outils et systèmes employés pour l'évaluation et la gestion des risques climatiques et les stratégies de réduction des risques de catastrophe.

2. L'atelier devait rassembler des représentants des Parties et des organisations compétentes ainsi que des experts en vue de faciliter la mise en relief d'exemples positifs d'utilisation de ces outils et d'incorporation de ces pratiques dans les politiques et programmes nationaux. Le SBSTA a aussi prié le secrétariat d'établir un rapport sur les travaux de cet atelier, qui serait disponible pour sa trente et unième session.

### **B. Portée de la note**

3. La présente note donne des informations sur l'atelier mentionné au paragraphe 1 ci-dessus, en se fondant sur les exposés présentés et les discussions tenues<sup>2</sup>.

4. Le présent document:

- a) Rend compte des travaux de l'atelier (chap. II);
- b) Analyse les questions examinées lors de l'atelier (chap. III);
- c) Résume les recommandations formulées par les participants sur les mesures à prendre (chap. IV);
- d) Évoque les mesures éventuelles à prendre dans le cadre du programme de travail de Nairobi sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements (chap. V).

### **C. Mesures que pourrait prendre l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique**

5. Le SBSTA souhaitera peut-être examiner le rapport de l'atelier à sa trente-troisième session dans le cadre de l'examen général des résultats des activités menées avant la session en cours, afin de faire le point sur la mise en œuvre du programme de travail de Nairobi.

### **D. Rappel**

6. L'objectif général du programme de travail de Nairobi est d'aider toutes les Parties, en particulier les pays en développement, surtout les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement, à mieux comprendre et évaluer les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements, et à adopter en connaissance de cause des décisions sur les initiatives et mesures pratiques d'adaptation

---

<sup>1</sup> FCCC/SBSTA/2008/6, par. 57.

<sup>2</sup> La documentation relative à l'atelier est disponible à l'adresse <http://unfccc.int/4742.php>.

à prendre pour faire face aux changements climatiques sur des bases scientifiques, techniques et socioéconomiques solides, en tenant compte des changements et de la variabilité climatiques, actuels et futurs<sup>3</sup>.

7. Les activités menées dans le domaine de la planification et des pratiques en matière d'adaptation dans le cadre du programme de travail de Nairobi visent à atteindre l'objectif énuméré à l'annexe de la décision 2/CP.11, en particulier dans les sous-thèmes énoncés au paragraphe 3 b) i): «Promouvoir l'élaboration et la diffusion de méthodes et d'outils permettant d'évaluer et d'améliorer la planification, les mesures et les initiatives en matière d'adaptation, ainsi que leur intégration au développement durable»; au paragraphe 3 b) ii): «Recueillir, analyser et diffuser des informations sur les initiatives et mesures concrètes d'adaptation passées et actuelles, notamment les projets d'adaptation, les stratégies d'adaptation à court et à long terme et les connaissances locales et autochtones»; et b) iv): «Faciliter la communication et la coopération entre les Parties et entre celles-ci et les organisations compétentes, les milieux professionnels, la société civile et les décideurs, ainsi que les autres parties prenantes».

## II. Délibérations

8. L'atelier technique sur l'intégration des pratiques, outils et systèmes employés pour les stratégies d'évaluation et de gestion des risques climatiques et de réduction des risques de catastrophe dans les politiques et programmes nationaux s'est déroulé à La Havane (Cuba) du 10 au 12 mars 2009. Il a été organisé par le secrétariat, en collaboration avec le Ministère cubain de l'environnement et le secrétariat interorganisations de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes (SIPC). Ce dernier a financé la participation d'un certain nombre d'experts de la réduction des risques de catastrophe. M<sup>me</sup> Helen Plume, Présidente du SBSTA, a présidé l'atelier.

9. Ont participé à l'atelier 81 représentants de Parties et d'organisations internationales compétentes, d'organismes intergouvernementaux et d'organisations non gouvernementales (ONG), présents dans les domaines de la planification et des pratiques en matière d'adaptation, des risques climatiques et des phénomènes extrêmes ainsi que de la réduction des risques de catastrophe.

10. Les discussions se sont appuyées sur un document technique<sup>4</sup> et sur les résultats des deux ateliers connexes déjà organisés dans le cadre du programme de travail de Nairobi – l'un sur les risques climatiques et les phénomènes extrêmes tenu en juin 2007 au Caire (Égypte)<sup>5</sup> et l'autre sur la planification et les pratiques en matière d'adaptation qui s'est déroulé en septembre 2007 à Rome (Italie)<sup>6</sup>.

11. L'atelier a commencé par la présentation d'exposés introductifs donnant des informations générales, notamment sur le programme de travail de Nairobi, les résultats préliminaires du *Bilan mondial sur la réduction des risques de catastrophe*<sup>7</sup>, et un aperçu du document technique mentionné au paragraphe 10 ci-dessus et sur des documents établis pour l'atelier.

---

<sup>3</sup> Décision 2/CP.11, annexe, par. 1.

<sup>4</sup> FCCC/TP/2008/4.

<sup>5</sup> De plus amples informations sur l'atelier sont disponibles à l'adresse <http://unfccc.int/3953.php>.

<sup>6</sup> De plus amples informations sur l'atelier sont disponibles à l'adresse <http://unfccc.int/4036.php>.

<sup>7</sup> Le rapport peut être consulté à l'adresse

<http://www.preventionweb.net/english/hyogo/gar/report/index.php?id=9413>.

12. L'expérience acquise et les enseignements tirés de l'intégration des stratégies d'évaluation et de gestion des risques climatiques et de réduction des risques de catastrophe dans les politiques et programmes nationaux ont été examinés pendant deux séances plénières, qui ont porté sur les stratégies, les pratiques et les programmes ainsi que sur les méthodes et outils employés aux niveaux international, régional et national. Trois groupes se sont réunis à deux reprises pour faire un bilan plus détaillé et examiner les principaux obstacles à cette intégration et les possibilités de les surmonter. Ces trois groupes ont axé leurs débats sur l'intégration en fonction du type d'aléa, du secteur et du niveau administratif.

13. Le Gouvernement cubain a exposé ses stratégies nationales de réduction des risques de catastrophe liés au climat, ainsi que les systèmes techniques et opérationnels connexes, à l'occasion d'une réunion parallèle organisée en marge de l'atelier.

14. Les résultats des discussions tenues en groupe ont été présentés et examinés lors d'une séance plénière. En outre, les Parties et les organisations ont été invitées à annoncer de nouveaux engagements d'action, à actualiser leurs engagements et à échanger des informations sur les activités pertinentes, en vue de surmonter les obstacles aux progrès de l'intégration tels que définis au cours de l'atelier. Les constatations préliminaires d'une enquête menée au cours de l'atelier sur les besoins des utilisateurs en matière d'outils d'intégration ont été présentées. Un représentant du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat a présenté une réunion destinée à définir les objectifs et les contenus d'un éventuel rapport spécial sur la gestion des risques de phénomène extrême et de catastrophe afin de mieux s'y adapter, qui s'est ensuite tenu fin mars 2009 à Oslo (Norvège). Une réunion-débat finale a été organisée pour permettre aux facilitateurs des groupes et aux participants d'examiner les résultats des réunions en groupe et de formuler des recommandations sur d'éventuelles mesures à prendre et activités de suivi dans le cadre du programme de travail de Nairobi. L'atelier s'est achevé sur un résumé établi par le Président.

### **III. Analyse des questions abordées au cours de l'atelier**

#### **A. Introduction**

15. Les participants sont clairement tombés d'accord sur la nécessité d'intégrer l'évaluation et la gestion des risques climatiques et la réduction des risques de catastrophe dans la planification du développement. À moins d'être «internalisés» dans le processus de planification du développement, les résultats de l'évaluation et de la gestion des risques climatiques et de la réduction des risques de catastrophe seront limités et difficiles à préserver. Afin d'illustrer ceci, le secrétariat de la SIPC a souligné que même si la mortalité liée aux catastrophes climatiques a fortement baissé au cours des dernières années grâce au succès des stratégies de réduction des risques de catastrophe, les pertes économiques et les pertes de moyens de subsistance se sont aggravées. La raison fondamentale en est que les risques potentiels liés aux changements climatiques et à la variabilité du climat n'ont pas encore été systématiquement pris en compte ou abordés dans les plans de développement nationaux et sectoriels.

16. Au cours de l'atelier, les Parties et les organisations ont rendu compte d'un large éventail d'activités visant à faciliter l'intégration des stratégies d'évaluation et de gestion des risques climatiques et de réduction des risques de catastrophe dans les politiques et programmes nationaux.

## **B. Pratiques, outils et systèmes**

### **1. Stratégies, approches, processus et pratiques**

17. Un large éventail de stratégies, d'approches, de processus, de pratiques, d'outils et de systèmes employés pour l'évaluation et la gestion des risques climatiques et la réduction des risques de catastrophe, et leur intégration dans les politiques et programmes nationaux ont été examinés par les participants, qui ont surtout débattu des stratégies, approches, processus, pratiques, outils et systèmes.

18. Au cours de la séance d'introduction, il a été souligné que les cadres directifs nationaux devaient rattacher les stratégies de réduction des risques de catastrophe relevant du Cadre d'action de Hyogo<sup>8</sup> aux stratégies d'adaptation et de réduction de la pauvreté, et se concentrer sur les risques sous-jacents tels que la mauvaise gouvernance des villes, la vulnérabilité des moyens de subsistance ruraux et le déclin des écosystèmes.

19. Au cours des discussions tenues en groupe, les participants ont examiné les différences entre l'élaboration de plans intégrés pour l'adaptation aux changements climatiques et la réduction des risques de catastrophe, et l'intégration de l'adaptation et de la réduction des risques de catastrophe dans les politiques et programmes nationaux. Il a été admis que les deux méthodes étaient bonnes mais que des différences notables existaient dans les approches, processus et pratiques employés. Les débats ont porté sur ces deux formes d'intégration.

20. Deux grands types de stratégies sont ressortis des discussions, à savoir: une stratégie à long terme axée sur les capacités d'adaptation et l'élaboration des politiques et une stratégie consacrée à la réduction des risques à court terme. Ces stratégies caractérisent généralement les activités respectives des acteurs de l'adaptation et des acteurs de la réduction des risques de catastrophe. Elles sont complémentaires et étroitement liées par leur objectif commun, qui est d'atteindre et de préserver les objectifs de développement face aux risques climatiques.

21. Ces deux types de stratégies sont étayés par des approches génériques de l'intégration qui semblent pouvoir s'appliquer à un certain nombre de risques, de secteurs et de niveaux de gouvernance. Ces approches consistent notamment à associer des acteurs, à constituer des comités multipartites, à valider et à utiliser les connaissances autochtones et à faire appel à des méthodes de gestion multirisques, plurisectorielles et adaptatives.

22. À l'appui de ces approches génériques, un certain nombre de processus favorables à l'intégration ont été identifiés. En particulier, plusieurs Parties ont affirmé que le processus d'établissement de communications nationales et de programmes nationaux d'action aux fins de l'adaptation (PANA), qui associe forcément de multiples acteurs, en particulier au niveau national, ont joué un rôle précieux dans la sensibilisation et la création des capacités nécessaires à une véritable intégration. Les participants ont aussi souligné qu'il importait de créer un cadre directif favorable et de veiller à ce que la création et le maintien de capacités soient financés.

23. D'autres moyens de parvenir à une intégration ont aussi été abordés. Ils consistaient notamment à: collaborer avec les processus et pratiques en cours (par exemple, études d'impact environnemental) et les cadres directifs (par exemple, objectifs du Millénaire pour le développement – OMD) et les documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP); faciliter l'interaction entre les groupes d'acteurs, notamment les producteurs et les utilisateurs de l'information; renforcer les institutions nationales clefs (par exemple, les

---

<sup>8</sup> <http://www.unisdr.org/eng/hfa/hfa.htm>.

services hydrométéorologiques); exploiter le savoir local; promouvoir la coordination et la coopération; communiquer dans des langues accessibles; encourager l'interaction entre la science, les politiques et les connaissances locales. En outre, le renforcement des capacités, les travaux de recherche, la formation et la sensibilisation ont été considérés dans plusieurs exposés et interventions comme des éléments clefs des stratégies d'adaptation et de réduction des risques de catastrophe, et de leur intégration dans les politiques et programmes nationaux.

## 2. Outils et systèmes

24. Un grand nombre d'outils qui aident à créer un cadre favorable à l'intégration et/ou permettent l'intégration elle-même ont été mis en évidence. Ont notamment été examinés: les scénarios; les analyses spatiales; la cartographie des aléas, des risques et de la vulnérabilité; l'«atlas des risques»; les systèmes de suivi et d'alerte précoce; les instruments de transfert des risques financiers. L'Organisation mondiale de la santé a indiqué que des outils permettant d'évaluer les risques environnementaux et le poids de la maladie sont en cours d'élaboration. Parmi les applications pratiques présentées figuraient les systèmes de suivi de la sécheresse et d'alerte précoce en cas de cyclone mis en place à Cuba et les travaux de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) visant à élaborer des lignes directrices relatives au suivi et à la cartographie des aléas, et à soutenir les marchés de l'assurance des risques de catastrophe.

25. D'autres outils ont été identifiés, notamment: la communication des risques en vue de sensibiliser le public et d'obtenir un appui politique; les seuils critiques pour la communication et l'évaluation des risques; les instances et réseaux régionaux en vue de renforcer les capacités régionales et de favoriser la collaboration; les conseils et lignes directrices pour l'intégration de l'adaptation et de la réduction des risques de catastrophe dans les plans et programmes nationaux de développement. À titre d'exemple, le Bangladesh Centre for Advanced Studies (BCAS) a présenté son outil intitulé LOCATE, qui sert à concevoir des projets d'adaptation au niveau communautaire et à associer différents acteurs, et un représentant du Centre de prévisions et d'applications climatologiques de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) a noté que les instances régionales créées avaient permis de promouvoir l'apprentissage entre les acteurs. Afin de soutenir les efforts d'intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans la planification du développement par le biais de l'échange et de l'acquisition de connaissances, le mécanisme d'apprentissage en matière d'adaptation (Adaptation Learning Mechanism) du Programme des Nations Unies pour le développement constitue une plate-forme d'échange de l'information qui accélère le processus de l'apprentissage grâce à l'expérience. Il s'inspire de l'expérience acquise dans les programmes de mise en œuvre de l'adaptation qui accélère le processus d'apprentissage par l'expérience. Il s'appuie sur l'expérience acquise dans la mise en œuvre des programmes, projets et pratiques d'adaptation sur le terrain et comporte des outils et des indications pratiques.

26. Les résultats préliminaires de l'enquête sur les besoins des utilisateurs de ces outils donnent à penser qu'il faut examiner de manière beaucoup plus approfondie qui sont les véritables utilisateurs de ces outils et leurs destinataires. Les concepteurs d'outils doivent donc examiner le cadre dans lequel leur outil sera utilisé, notamment l'échelle, le secteur, la production et le cadre culturel ou institutionnel.

27. Pour bien utiliser les outils d'intégration de l'adaptation et de la réduction des risques de catastrophe dans les politiques et programmes nationaux, il faut disposer d'un cadre directif et institutionnel, de capacités techniques, de moyens de coordination et de coopération entre les principaux acteurs et de ressources allouées à cette fin. Par exemple, ces facteurs expliquent le bon fonctionnement du système d'alerte précoce en cas d'ouragan

mis au point par les services météorologiques cubains et exploité conjointement avec la Défense civile nationale.

## **C. Possibilités et facteurs favorables**

### **1. Synergies**

28. De nombreux participants étaient d'accord pour penser que malgré leur histoire, leurs structures institutionnelles et leurs mécanismes de financement différents, l'adaptation, la réduction des risques de catastrophe et la planification nationale du développement devraient être intégrées afin d'optimiser les avantages tirés. Il faudrait renforcer et développer l'expérience et les compétences importantes acquises dans ces trois domaines afin de parvenir à une telle intégration. Des synergies importantes sont possibles car l'adaptation, la réduction des risques de catastrophe et le développement concourent au même objectif, celui du développement durable face aux risques climatiques; et ils concentrent leur attention sur les membres les plus vulnérables de la société. En particulier, l'adaptation et la réduction des risques de catastrophe sont complémentaires car elles se concentrent sur la vulnérabilité à l'égard des risques climatiques à différentes échelles temporelles et y remédient par des politiques et des pratiques différentes. Quand elles sont associées, l'adaptation et la réduction des risques de catastrophe répondent à l'ensemble des risques climatiques de manière contextuellement appropriée.

### **2. Amélioration de la fourniture d'informations**

29. Malgré des lacunes persistantes concernant les connaissances et les informations nécessaires à la prise de décisions en connaissance de cause en matière d'adaptation et de réduction des risques de catastrophe et leur intégration dans les politiques et programmes nationaux, des progrès notables ont été accomplis dans la fourniture et la diffusion d'informations dans de nombreuses parties du monde. En outre, il y a de plus en plus d'exemples encourageants où les avantages de l'élaboration de politiques sur la base d'informations scientifiques aident à rendre les décideurs plus confiants dans cette information. Cela favorisera probablement la fourniture et la diffusion de données d'information à l'appui du processus d'intégration. Le Centre de prévisions et d'applications climatologiques de l'IGAD a indiqué avoir déjà réussi à produire des informations climatiques sur mesure pour soutenir la prise de décisions dans des pays de la corne de l'Afrique.

### **3. Reconnaissance naissante de la nécessité d'une intégration par les professionnels**

30. Un nouveau facteur favorable évoqué au cours de l'atelier est le fait que même s'ils préfèrent travailler dans leur propre domaine de compétence, les professionnels de l'adaptation et de la réduction des risques de catastrophe reconnaissent de plus en plus la nécessité d'intégrer leurs pratiques respectives dans des politiques et programmes nationaux. Plusieurs participants ont confirmé la nécessité d'intégrer l'adaptation dans les politiques nationales de développement. À titre d'exemple de la mise en pratique de ce principe, le BCAS coopère étroitement avec la Division économique générale de la Commission de la planification du Gouvernement bangladais, afin d'intégrer l'adaptation dans le processus de planification et d'aider par des contributions techniques les organismes bilatéraux à intégrer les préoccupations relatives aux changements climatiques dans la conception et l'exécution des projets de développement.

#### **4. Processus en cours et politiques et cadres institutionnels connexes**

31. Comme il est indiqué au paragraphe 22 ci-dessus, l'établissement par de nombreuses Parties de leur deuxième communication nationale a été considéré comme un processus facilitant l'intégration. Par exemple, l'Égypte a indiqué que tous les ministères compétents sont représentés au sein du Comité national des changements climatiques qui supervise l'élaboration de la deuxième communication nationale de ce pays. Ce comité multipartite a participé activement à des dialogues directifs et les politiques relatives aux changements climatiques ont reçu un appui politique notable dans le cadre de la planification nationale du développement. La Grenade a fait observer que les conclusions de sa communication nationale initiale avaient été intégrées dans son processus budgétaire national. D'autres processus susceptibles de faciliter l'intégration sont les PANA, le Cadre d'action de Hyogo et les études d'impact sur l'environnement.

32. Les cadres directifs mondiaux et nationaux comme les OMD et les DSRP peuvent aussi permettre d'intégrer l'adaptation et la réduction des risques de catastrophe dans les politiques et programmes nationaux de développement.

### **D. Obstacles et problèmes**

#### **1. Adhésion politique insuffisante**

33. Malgré l'attention politique croissante dont l'adaptation fait l'objet au niveau international depuis quelques années, l'urgence de l'action à entreprendre dans le domaine de la gestion des risques climatiques n'est pas encore assez reconnue. Les risques et les catastrophes climatiques sont souvent considérés comme une question environnementale et non comme un obstacle fondamental au développement dont les incidences sociales et économiques sont notables. Les discussions ont fait ressortir un certain nombre de causes de l'absence d'appui politique à l'adaptation, à la réduction des risques de catastrophe et à leur intégration dans les politiques et programmes nationaux, à savoir: les incertitudes importantes liées aux changements climatiques et à leur impact; l'inadéquation des stratégies de communication en matière de risque et d'incertitude; les échéances à court terme du processus politique (notamment le cycle des élections et les critères de réussite des responsables politiques); et l'absence d'informations sur le coût économique estimé de l'inaction. S'agissant de l'adaptation, on a aussi estimé qu'un cadre directif ou un ensemble de lignes directrices comparable au Cadre d'action de Hyogo (qui porte sur la réduction des catastrophes) serait utile.

#### **2. Compartimentalisation des activités**

34. Un obstacle important est la compartimentalisation et l'absence de coordination transversale ou ministérielle qui en découle au niveau des politiques, du développement stratégique et de la mise en œuvre dans la plupart des gouvernements. Cela entrave gravement leur aptitude à intégrer l'adaptation et la réduction des risques de catastrophe dans la planification du développement. Les priorités concurrentes, la lourde charge de travail et l'absence d'incitations à évaluer et à gérer les risques supplémentaires constituent d'autres entraves à une application efficace.

#### **3. Absence de ressources financières**

35. Des ressources financières insuffisantes sont consacrées au développement et au maintien des capacités et à l'application de politiques et de programmes d'ensemble. L'OMM a noté que même si l'importance de décentraliser la gestion des risques est largement reconnue, une gestion des risques climatiques est rarement mise en place en raison des ressources financières limitées allouées par les gouvernements. Sri Lanka a

expliqué que le manque de ressources financières entravait son aptitude à mettre en œuvre les programmes prioritaires identifiés dans le cadre de processus multipartites.

#### 4. **Lacunes en matière de capacités, de connaissances et d'information**

36. Les Parties et les organisations ont abordé la question des capacités techniques insuffisantes pour ce qui est du traitement des données et du recours à des méthodes et outils appropriés d'évaluation et de gestion des risques. Malgré les progrès considérables accomplis en vue d'améliorer la diffusion des connaissances, des informations et des données dans de nombreux pays, la portée (thématique et géographique) et la longueur limitées des relevés de données entravent encore la prise de décisions solides en matière d'évaluation et de gestion des risques. En particulier, les incertitudes importantes liées aux informations sur le scénario climatique local, le manque d'informations socioéconomiques et l'absence d'estimations économiques de l'impact des changements climatiques et les solutions en matière d'adaptation rendent souvent impossible la réalisation d'évaluations des risques présentant un intérêt pour les politiques, ce qui entrave les efforts déployés pour associer le public et les décideurs (comme il est indiqué au paragraphe 33 ci-dessus) dans tout dialogue directif sérieux susceptible de déboucher sur des décisions en matière de gestion adaptative. Un groupe a illustré ce point dans le cadre de l'assurance: pour bien fonctionner, un mécanisme d'assurance a besoin d'une grande quantité d'informations quantitatives actuellement non disponibles afin d'évaluer les risques.

## IV. **Résumé des recommandations**

37. Les participants ont formulé un certain nombre de recommandations sur d'éventuelles mesures à prendre en matière d'intégration, en s'appuyant sur les exposés présentés et les discussions tenues et en tenant compte des domaines d'activité prioritaires. Ces recommandations sont énoncées aux paragraphes 38 à 44 ci-après.

38. **Créer un cadre directif favorable, notamment des mécanismes d'incitation.** La nécessité de créer une adhésion politique, des cadres directifs adaptés et des mécanismes d'incitation a été soulignée tout au long des discussions. On peut y parvenir notamment en: favorisant les activités de sensibilisation, d'information et de promotion auprès du public, en particulier au niveau politique le plus élevé; identifiant et mobilisant des «champions»; élaborant des dispositions législatives types et des directives d'application susceptibles d'être adaptées aux niveaux national et local; intégrant l'évaluation et la gestion des risques climatiques et les exigences en matière de réduction des risques de catastrophe dans les lignes directrices relatives à l'évaluation de l'impact sur l'environnement; mobilisant des institutions essentielles telles que les banques régionales de développement; se servant des phénomènes extrêmes à fort impact pour favoriser une réorientation de la politique publique. L'élaboration de plans nationaux d'intégration peut aussi contribuer à créer le cadre directif nécessaire au niveau national.

39. **Améliorer la disponibilité des connaissances et des informations, et les rendre plus accessibles et plus pertinentes.** Il est nécessaire de fournir des incitations et de continuer de soutenir l'amélioration des systèmes d'observation ainsi que la collecte et la diffusion des données. Des modalités de partage et de gestion des connaissances doivent être élaborées. Il est important de savoir comment l'information et les connaissances provenant des partenaires et partagées par ces derniers servent à appuyer l'évaluation et la gestion des risques climatiques, la réduction des risques de catastrophe et l'intégration de l'adaptation et de la réduction des risques de catastrophe dans les politiques et les programmes nationaux. Des efforts doivent aussi être déployés pour accroître les capacités techniques de traitement et d'analyse des données. En outre, les connaissances et les informations doivent être adaptées aux groupes d'acteurs. En particulier, les connaissances

et informations scientifiques devraient être présentées sous une forme compréhensible et utilisable par les acteurs. L'accessibilité sera améliorée par la diffusion des informations dans des langues autres que l'anglais.

40. **Élaborer et diffuser des méthodes et outils pratiques.** Même si un grand nombre de méthodes et d'outils d'évaluation et de gestion des risques climatiques ont été mis au point pour différents aléas et secteurs, ils sont répartis et appliqués de manière inégale. Afin de faciliter l'intégration de l'évaluation et de la gestion des risques climatiques et de la réduction des risques de catastrophe dans les politiques et programmes de développement, des outils pratiques doivent être élaborés plus avant. L'exploitation pragmatique de ces outils et des enseignements tirés devrait être encouragée et étayée.

41. **Associer de multiples acteurs.** Pour intégrer l'évaluation et la gestion des risques climatiques et la réduction des risques de catastrophe dans les politiques et programmes nationaux, il faut associer de multiples acteurs présents dans divers secteurs et s'occupant d'aléas divers. Les recommandations formulées dans ce domaine consistent à: identifier les rôles et responsabilités des acteurs dans le cadre de la planification du développement; associer les acteurs et organismes qui disposent d'un mandat et de capacités de mise en œuvre; allouer des ressources humaines et financières; et mettre en place des mesures d'incitation. En outre, les dialogues nationaux entre acteurs sur le thème du risque, que les participants ont jugés essentiels pour parvenir à l'intégration, doivent être axés sur les questions sectorielles et/ou thématiques et non pas sur les informations climatiques.

42. **Améliorer la communication entre acteurs.** L'intégration passe par une communication efficace. Même si l'adaptation et la réduction des risques de catastrophe sont complexes sur le plan scientifique, l'importance d'intégrer ces deux éléments dans les politiques et programmes nationaux devrait être affirmée dans des messages simples et concis. Il faut s'efforcer d'utiliser un langage normalisé et de veiller à ce que les termes et les expressions employés soient compris de la même manière. Les expériences locales, nationales et régionales en matière de réduction des risques de catastrophe pourraient permettre d'élargir le cadre de discussion portant sur l'importance de l'adaptation. La communication des risques peut aussi aider à leur quantification ou à leur présentation visuelle.

43. **Adopter une approche pragmatique de la gestion des incertitudes.** La planification de l'adaptation et de la réduction des risques de catastrophe peut être caractérisée comme la prise de décisions dans un contexte d'incertitude. À cet égard, il est possible de faire mieux en exploitant les connaissances, les informations et les expériences acquises. Cela est particulièrement vrai dans le cadre d'une gestion adaptative. En l'absence de modèles de projections et de scénarios climatiques «parfaits», les décisions et mesures prises en matière de gestion adaptative peuvent s'appuyer sur l'expérience acquise et sur les meilleures informations disponibles. Elles peuvent être suffisamment souples pour être ajustées en fonction des informations nouvelles et meilleures qui sont disponibles au fil du temps.

44. **Renforcer la coopération et les réseaux régionaux.** Compte tenu des disparités en matière de capacités, de compétences et d'expériences entre les pays au sein d'une même région et des problèmes et besoins particuliers dans les différentes régions, renforcer la coopération et les réseaux régionaux peut constituer une avancée importante. La coopération et les réseaux régionaux pourraient être renforcés a) en utilisant des mécanismes qui permettent de mieux faire connaître les réseaux et les initiatives de coopération et de se procurer les ressources nécessaires; et b) en améliorant les sites Internet ou en mettant en place des centres d'échange ou d'autres formes d'appui à l'acquisition et au partage d'expériences, de connaissances et d'informations. Des systèmes doivent aussi être mis en place pour promouvoir l'échange de connaissances et d'informations entre réseaux régionaux et pays de la même région.

## V. Questions demandant à être suivies et examinées plus avant<sup>9</sup>

### A. Invitations à agir et activités éventuelles à exécuter par les partenaires du programme de travail de Nairobi pour surmonter les obstacles et les problèmes et appliquer les recommandations formulées

45. Dans leurs exposés et leurs interventions, les Parties et les organisations ont indiqué les moyens éventuels de surmonter les obstacles et les problèmes identifiés et d'appliquer les recommandations formulées.

46. Reconnaissant que les acteurs de l'adaptation et ceux de la réduction des risques de catastrophe collaborent peu au niveau du Gouvernement fédéral canadien, le Canada, qui était représenté par un représentant qui supervisait les initiatives d'adaptation, s'est engagé à s'efforcer de rapprocher les deux catégories d'acteurs et à agir plus efficacement dans les domaines de la gestion des risques climatiques et de la réduction des risques de catastrophe liés au climat.

47. Afin d'étudier pleinement les synergies entre adaptation et réduction des risques de catastrophe et leur intégration dans les politiques et programmes nationaux, le Centre asiatique de planification préalable aux catastrophes s'est engagé à étudier la possibilité de mettre en place un système d'apprentissage conjoint avec les partenaires et professionnels de l'adaptation.

48. Face aux disparités existant entre les pays sur les plans des capacités institutionnelles, des compétences et de l'expérience, Environnement et Développement du Tiers monde s'est engagé à servir de coordonnateur régional pour l'Afrique. Parmi les activités proposées figure l'organisation d'ateliers régionaux qui réunissent les partenaires du programme de travail de Nairobi, les décideurs, les chercheurs et les professionnels dans le but d'illustrer les bonnes pratiques.

49. Afin de combler les lacunes en matière de données et d'information, en particulier aux échelles sous-nationales et locales, ainsi que de capacités techniques d'exploiter des données, des informations et des outils aux fins de la réduction des risques de catastrophe et de l'évaluation et de la gestion des risques climatiques, l'OMM a alloué des ressources à divers programmes et projets visant à améliorer les systèmes d'observation et de suivi météorologiques et hydrologiques, à renforcer les systèmes d'alerte précoce pour de multiples aléas par le biais du renforcement des capacités, et à élaborer un nouveau cadre facilitant la fourniture d'informations climatiques fondées sur des données scientifiques et axées sur les besoins des utilisateurs, à l'appui de la prise de décisions en matière d'adaptation.

50. Un certain nombre d'engagements ont été pris afin de tenir compte de l'importance des activités menées aux niveaux national et local. Le PNUD s'est engagé à soutenir les projets d'adaptation communautaires dans 10 pays pilotes en vue d'inspirer les politiques de développement national et sous-national et de faciliter l'échange et l'acquisition de connaissances entre les communautés participantes. Le Programme alimentaire mondial s'est engagé à réaliser des projets d'adaptation concernant la sécurité alimentaire et la gestion des terres. Le ProVention Consortium a entrepris de mettre au point et de diffuser un ensemble de méthodes d'évaluation des risques au niveau communautaire et d'études de

---

<sup>9</sup> Sur la base des résultats des travaux de l'atelier, une invitation à agir a été lancée sous la direction de la Présidente du SBSTA. La documentation en ligne est disponible à l'adresse [http://unfccc.int/files/adaptation/application/pdf/cfa\\_08\\_app\\_ccree.pdf](http://unfccc.int/files/adaptation/application/pdf/cfa_08_app_ccree.pdf).

cas provenant du monde entier. Le BCAS mènera une série d'activités aux niveaux sous-national et national, portant notamment sur le renforcement des capacités des ONG locales d'évaluer les besoins en matière d'adaptation et la vulnérabilité, et sur la mise en œuvre de projets d'adaptation pilotes au niveau communautaire.

51. S'agissant de l'absence actuelle de preuves concrètes de l'intégration de l'évaluation et de la gestion des risques climatiques et des stratégies de réduction des risques de catastrophe dans les politiques et programmes nationaux, le PNUD exécutera un projet pilote d'intégration de l'adaptation et de la réduction des risques de catastrophe dans la planification du développement dans quatre pays (projet qu'il envisage d'étendre à 35 pays dans les prochaines années) en mettant l'accent sur le renforcement des capacités institutionnelles et l'appui technique. Il soutiendra aussi l'intégration de l'adaptation dans les plans nationaux de développement à long terme en Afrique par le biais d'un programme bilatéral. En outre, le PNUD est un partenaire de la Climate Change Investment Initiative, qui vise à intégrer l'adaptation dans la planification nationale à long terme et dans les décisions d'investissement.

52. Afin de renforcer la coopération et les réseaux régionaux, le Brésil, avec l'appui du Réseau ibéro-américain de bureaux des changements climatiques (RIOCC), s'est engagé à partager ses compétences en matière de modélisation climatique et d'élaboration de scénarios régionaux avec les pays d'Amérique latine et des Caraïbes par le biais d'ateliers de formation à l'utilisation d'un modèle climatique régional et à l'application des résultats du modèle dans les évaluations des risques climatiques. Le prochain atelier de formation doit se tenir avant la fin de l'année 2009 au Brésil, dans le but d'informer les participants de la région des scénarios climatiques pertinents ainsi que des résultats des études d'impact sur la santé humaine, l'énergie, les ressources en eau, les inondations, la désertification, l'agriculture, la gestion des zones côtières et la biodiversité.

53. Afin d'accroître les capacités techniques, des centres régionaux et des organisations tels que le Centre de prévisions et d'applications climatologiques de l'IGAD, le RIOCC, l'Institut météorologique cubain et le BCAS poursuivront leurs efforts en matière de renforcement des capacités régionales par le biais d'ateliers de formation et d'initiatives d'apprentissage par la pratique.

## **B. Prochaines étapes envisageables au titre du programme de travail de Nairobi**

54. Les activités recommandées ci-dessus au chapitre IV pourraient être entreprises par les Parties, les organisations compétentes et d'autres acteurs associés au programme de travail de Nairobi. Ces recommandations pourraient aussi être prises en compte dans l'examen général des résultats des activités entreprises dans le cadre du programme de travail de Nairobi auquel procédera le SBSTA à sa trente-troisième session.

55. Les participants ont proposé un ensemble d'activités à mener au titre du programme de travail de Nairobi, sous la direction de la Présidente du SBSTA. Plusieurs questions ayant trait à la mise en œuvre, notamment aux mandats confiés par les organes délibérants, aux ressources financières, aux dialogues nationaux et aux cadres institutionnels, ont été jugées essentielles en vue de faciliter l'intégration. Les participants ont noté que certains résultats des discussions pouvaient apporter des informations utiles aux Parties dans le cadre de l'examen des points de l'ordre du jour pertinents de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre.

56. S'agissant de la disponibilité et de l'accessibilité de l'information et de la manière dont celle-ci peut être utilisée à l'appui de la prise de décisions, il a été recommandé de convoquer des ateliers régionaux dans le cadre du programme de travail de Nairobi afin d'examiner comment l'information pertinente est produite et exploitée à l'appui de l'intégration, en vue d'échanger l'expérience acquise et de tirer des enseignements des bonnes pratiques.

57. Afin de sensibiliser le public, de mettre en évidence les liens existant entre l'adaptation et la réduction des risques de catastrophe et d'illustrer les bonnes pratiques en matière d'intégration, il a été proposé d'organiser périodiquement des réunions entre les acteurs de ces deux domaines dans le cadre du programme de travail de Nairobi, et de tenir une ou deux manifestations parallèles à l'occasion de réunions de haut niveau telles que les sessions de la Conférence des Parties ou la Conférence mondiale sur le climat.

---